

Bien-être au travail et prévention des risques psychosociaux

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- o Mieux appréhender la montée de la souffrance au travail.
- o Mener une politique de prévention des risques psychosociaux et sensibiliser l'ensemble des salariés de l'entreprise.



COMPETENCES VISEES

- ✓ Décoder les mécanismes de souffrance au travail
- ✓ Faire l'audit de son organisation pour identifier les zones de risques
- ✓ Agir sur les causes
- ✓ Identifier les différentes solutions possibles et s'appuyer sur de bonnes pratiques pour agir
- ✓ Identifier les clés de réussite et points de vigilance dans une démarche de prévention

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 - Les risques psychosociaux : de quoi parle-t-on ?

- o Définir les termes : souffrance, stress, harcèlement, risque psychosocial...
- o Comprendre les mécanismes de construction de la souffrance au travail
- o Repérer les symptômes et les nouvelles expressions de la souffrance

Module 2 - La réglementation, les obligations et enjeux de prévention

- o Repérer les obligations légales en matière de prévention
- o Situer les enjeux (Sociaux, économiques...)

Module 3 - Les facteurs de risques psychosociaux (RPS)

- o Identifier tous les facteurs de risques internes et externes
- o Repérer les facteurs qui relèvent de la responsabilité de l'entreprise (politique RH, organisation, conditions de travail, culture d'entreprise...)

Module 4 - La qualité de vie au travail, promotion du bien-être au travail

- o Identifier les sources de bien-être au travail
- o Le bien-être comme levier de motivation et de performance

Module 5 - Auditer son entreprise en matière de risque psychosocial

- o Choisir les bons outils
- o Faire un diagnostic partagé
- o Identifier les forces et zones de fragilité pour une prévention réussie

Module 6 - Les étapes à respecter dans une démarche de prévention

- o Identifier les acteurs
- o Piloter la prévention des RPS : du diagnostic au suivi
- o Organiser les 4 niveaux d'actions : organisation, management, systèmes RH, conditions de travail
- o Fédérer derrière un plan d'actions adapté et cohérent

Module 7- Intégrer la prévention des risques psychosociaux dans le DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

- o Assurer la traçabilité des actions
- o Communiquer au quotidien sur les avancées en matière de prévention

Formation en inter (centre de formation)
Ou intra-entreprise

REF-PRH005

Tarif : 805 €
(Petits déjeuners offerts)

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public visé : Professionnels de la fonction RH
Dirigeant, Responsable de service
Chef de projet Qualité de Vie au Travail (QVT)
Responsable santé et sécurité

Prérequis : Aucun prérequis

Participants : 4 à 8 stagiaires

Formateur

Compétences en gestion des ressources humaines et des relations dans l'organisation. Formateur ayant une expérience significative dans le cadre de la formation professionnelle d'adultes.

Méthode pédagogique et technique

Alternance théorie/pratique. Dynamique de groupe. Mises en situation à partir de jeux de rôles inspirés de situations de travail. Exemples d'outils à mettre en place. Supports de cours. Utilisation du paperboard numérique & de l'écran tactile.

Evaluation et suivi de la formation

Entretien d'évaluation du stagiaire en début de formation
Evaluation tout au long de la formation par des questionnaires-test avec autocorrection et jeux pédagogiques.

En fin de formation

- Evaluation du transfert des acquis
- Questionnaire de satisfaction à renseigner
- Attestation de formation



SAS PARTNERS CONSULTING

Immeuble Côté Mer – Rue de l'Industrie – ZI Jarry, 97122 BAIE-MAHAULT

☎ 0590 86 42 41 - contact@partnersconsulting-gp.com

Siret : 828 288 68800025 - APE : 8559A - Déclaration d'activité : 01973126197